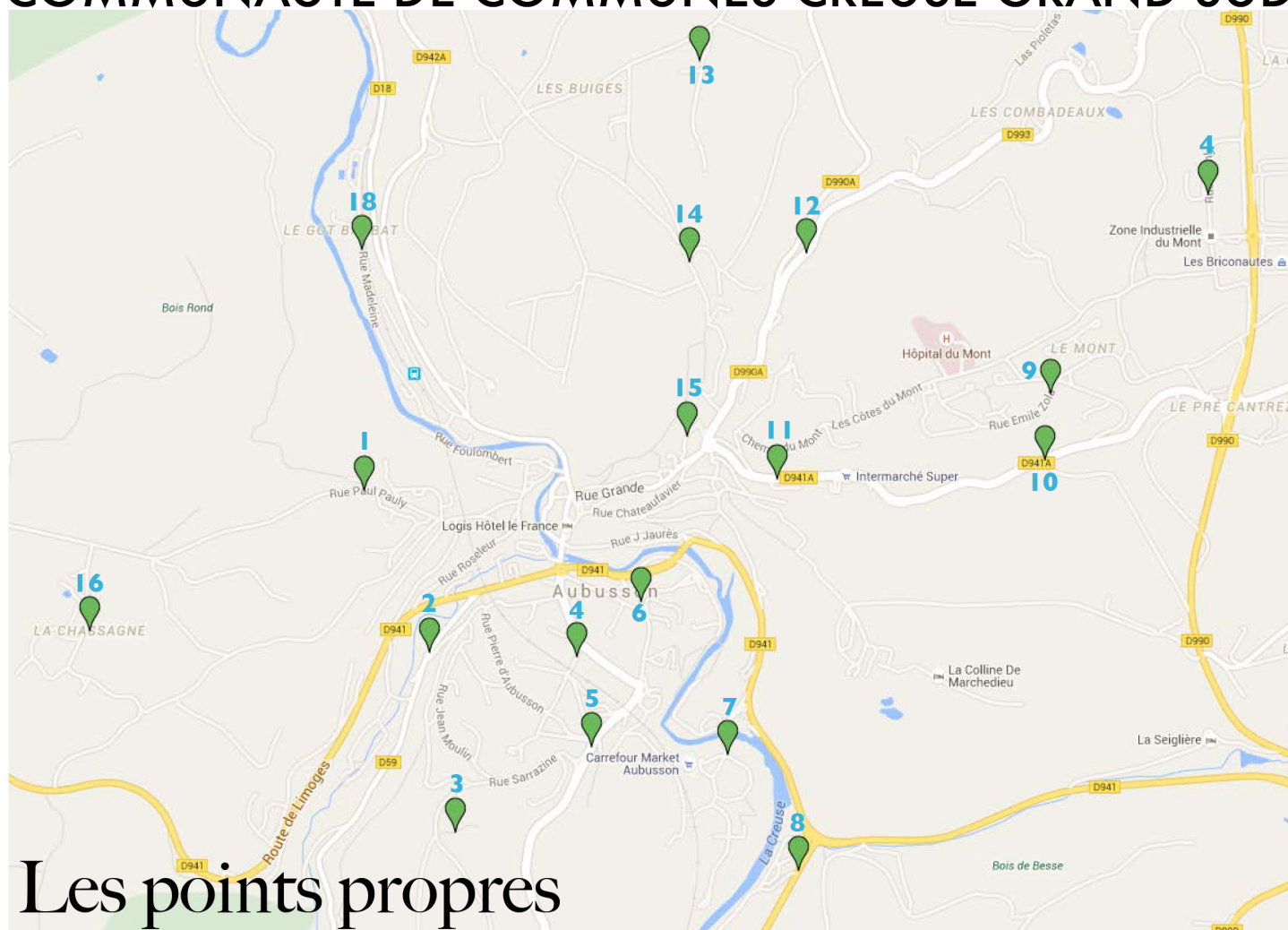


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD



Emplacement des points propres :

- 1 ♦ Quartier Chabassière, devant l'école la Clé des champs
- 2 ♦ Rue de Beauze, face au magasin Max prix
- 3 ♦ Côte Verte, à côté des terrains de boules
- 4 ♦ Rue Roger Cerclier, à côté des ateliers municipaux
- 5 ♦ Rue Saint Jean, au croisement avec la rue Roger Cerclier
- 6 ♦ Rue Tristan l'Hermitte (déplacé provisoirement derrière le théâtre Jean Lurçat)
- 7 ♦ Quartier Rebeyrette
- 8 ♦ Devant le Camping Aubusson (seulement un point verre)
- 9 ♦ Rue Emile Zola au début de la rue, face aux immeubles
- 10 ♦ Hall polyvalent, au fond côté avenue d'Auvergne
- 11 ♦ Champ de Foire, à côté de la borne de camping car
- 12 ♦ Rue Jules Sandeau, à côté des HLM de la route de Chambon
- 13 ♦ Stade Victor Pakomoff, après le portail d'entrée à gauche (seulement un point verre)
- 14 ♦ Rue des Méris, au dessus de l'ESAT
- 15 ♦ Place du Marché
- 16 ♦ La Chassagne, petit chemin en dessous du boulodrome
- 17 ♦ ZI du Mont, devant la Luciole (seulement un point verre)
- 18 ♦ Rue Madeleine, derrière la caserne des pompiers

Des points d'apport volontaires au service des citoyens de la ville d'Aubusson.

La Communauté de communes Creuse Grand Sud met à disposition des usagers, des «points propres», pour le tri et la collecte du verre, des papiers-cartons, des emballages plastiques et métalliques et des vêtements (Les Petites Mains). La collecte des conteneurs est assurée par une entreprise qui les relève régulièrement.

Attention : seuls les déchets indiqués sur la signalétique des conteneurs doivent être déposés dans les Points Propres. Tout dépôt d'encombrants y est strictement interdit.

Pour rappel, la **déchèterie du thym est gratuite** et ses horaires ont été élargis (05 55 66 82 73).

De plus **l'association court-circuit s'occupe du ramassage des encombrants**. Vous avez beaucoup d'encombrants ? Contacter directement l'association au 05 55 66 24 11. La prochaine collecte sur Aubusson aura lieu le 20 juillet 2015, profitez-en et inscrivez vous dès maintenant pour faire connaître vos besoins à la mairie d'Aubusson au 05 55 83 08 00.

Les agents observent le remplissage et la propreté de ces points d'apport. Toutefois, si vous constatez des problèmes, nous comptons sur vous pour nous en faire part en nous contactant directement la Communauté de communes au 05 55 67 79 98.